

## COMMUNE DE SERVAS

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DEL2022-46

**L'an deux mil vingt-deux**

**Le premier décembre**

À vingt heures

Le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de **Madame Christèle MAYOUSSIER, 1<sup>ère</sup> adjointe, en l'absence du Maire, Serge GUERIN.**

**Présents : Mme MAYOUSSIER, Ms CURT, ECOCHARD, Mmes FREBAULT, LAURENT, PIERRÉ, PLISSONNIER, Ms PETITJEAN, GISBERT-CUREAU, REYNAUD, CRESPEL, LEGRAIS-BOUCHER**

**Excusés : M. GUERIN, Mme BLANC**

**Secrétaire de séance : Mme PIERRÉ**

Date de Convocation : 24 novembre 2022

### **OBJET : MODIFICATION DES TARIFS 2023 DES SALLES COMMUNALES**

Madame Christèle MAYOUSSIER, Adjointe au Maire en charge des finances, rappelle au Conseil Municipal la délibération DEL2022-43 en date du 3 novembre 2022 définissant les tarifs communaux 2023.

Elle indique la nécessité de modifier les dispositions relatives aux salles communales, notamment concernant les arrhes de 30 % demandées aux habitants de Servas et aux « extérieurs », lors de la location de la salle des fêtes, compte tenu de la gestion comptable que ces dernières engendrent.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** la suppression des arrhes de 30 % fixées dans le cadre des locations de la salle des fêtes aux habitants de Servas et aux « extérieurs » ;

- **MODIFIE** les tarifs 2023 des salles communales commune indiqués dans le tableau ci-après :

TARIFS 2023	Servas			Extérieur
	Associations	Habitants	Entreprises	Ass / Hab / Ent
<b>SALLE POLYVALENTE sans cuisine</b>				
1 jour (semaine)	30 €	85 €	90 €	180 €
2 jours (week-end)	50 €	170 €	180 €	360 €
Jour supplémentaire	<b>GRATUIT</b>	50 €	60 €	120 €
<b>SALLE POLYVALENTE avec cuisine</b>				
1 jour (semaine)	80 €	135 €	175 €	350 €
2 jours (week-end)	100 €	270 €	350 €	700 €
Jour supplémentaire	<b>GRATUIT</b>	100 €	150 €	200 €
Chauffage du 1-Nov au 31-Mars >> pour un jour	40 €	40 €	40 €	40 €
Vaisselle *		0,70 €/personne	0,70 €/personne	1,00 €/personne
Sono	<b>GRATUIT</b>	30 €	30 €	110 €
Vidéoprojecteur	<b>GRATUIT</b>	30 €	30 €	50 €
<b>SALLE H. BAILLET avec cuisine et vaisselle</b>				
1 jour (semaine - uniquement vacances scolaires ou jour férié)	<b>GRATUIT</b>	70 €	100 €	Pas de location
2 jours (week-end)	<b>GRATUIT</b>	100 €	200 €	Pas de location
<b>SALLE H. BAILLET sans cuisine ni vaisselle</b>				
1 jour (semaine)	<b>GRATUIT</b>	Pas de location	50 €	Pas de location
Vidéoprojecteur	<b>GRATUIT</b>	30 €	30 €	Pas de location
<b>Caution materiel pour toutes les salles</b>	300 €	300 €	300 €	300 €
<b>Défaut de ménage</b>	<b>50 € par heure de ménage effectuée pour remettre la salle en état.</b>			
Une assurance est obligatoire pour chaque location de salle.				
Pour chaque salle, la casse sera facturée.				
<b>Les tarifs non prévus ci-dessus seront fixés par le conseil municipal.</b>				
Les associations bénéficieront d'une gratuité de la salle polyvalente par an.				
Le personnel communal bénéficiera d'une gratuité de la salle H. Baillet				
* <b>couvert complet</b> : 2 verres ballon, 1 coupe à champagne, 1 grande assiette, 1 assiette plate, 1 assiette à dessert, 1 coupe à fruits, 1 tasses, 2 couteaux, 2 fourchettes, 2 petites cuillères				

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que susdits.  
Pour copie certifiée conforme

Pour le Maire,  
La première Adjointe,  
Christèle MAYOUSSIER

